**AVIS DE COURSE TYPE**

**WINDSURF 2017-2020**

*Prescription de la FFVoile :*

*Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l’avis de course.*

*Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.*

Championnat régional de Printemps 1

08/05/2022

Lac du Grand Large

Windfoil Windsurf Meyzieu

5A

*La mention « [DP] » dans une règle de l’avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

*Suite à l’agression de l’Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l’ensemble du territoire Français.*

**1. REGLES**

La régate sera régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l’annexe B

1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES *(supprimer 1.2 en l’absence de concurrents étrangers attendus)*

1.3 les règlements fédéraux.

1.4 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra *(supprimer 1.4 en l’absence de concurrents étrangers attendus).*

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

*Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l’inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.*

3.1 La régate est ouverte à :

3.1.1 - tous les windsurfs RCB, HFW, WING

3.2 Les windsurfs admissibles peuvent s’inscrire en complétant le formulaire joint et en l’envoyant accompagné des frais d’inscription requis, à contact.wwmeyzieu@gmail.com

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition

- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an,

- une autorisation parentale pour les mineurs

- si nécessaire, l’autorisation de port de publicité

 - le certificat de jauge ou de conformité

3.4 (*supprimer 3.4 en l’absence de concurrents étrangers attendus*)

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

* un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
* le certificat de jauge ou de conformité,
* un justificatif d’assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d’Euros,
* un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu’une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Classe** | **Montant** |
| RCB, HFW, WING | 8 € |

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d’inscription :

08/05/2022 de *10h00* à *10h30*

5.2 Jauge et contrôles :

[*Jour et date*] de [*h   ]* à [*h*]

5.3 Jours de course  (*incluant la course d’entraînement si nécessaire*)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Heure du 1er signal d’avertissement | Classe(s) |
| 08/05/2022 | 12H00 | RCB, HFW,WING |

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d’avertissement ne sera donné après 16h30.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Les IC seront affichées selon la Prescription Fédérale

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront précisés en annexe des IC

7.2L’emplacement de la zone de course est décrit enannexe ZONE DE COURSE *(joindre si possible un extrait de carte).*

**8. CLASSEMENT**

8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

8.2 Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)

Le score de chaque windsurf dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 4 à 7 courses ont été validées, ou

(b) ses deux plus mauvais scores quand 8 courses ou plus ont été validées.

8.3 Pour les épreuves comportant des séries éliminatoires (RCV B 10.A2.1), le score de chaque windsurf doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 3 ou 4 courses sont validées,

(b) ses deux plus mauvais scores quand 5 à 7 courses sont validées

 (c) ses trois plus mauvais scores quand 8 courses ou plus sont validées.

**10. COMMUNICATION RADIO** *[DP]*

Excepté en cas d’urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit aux trois premiers.

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d’un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l’AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : florence.seveyrat@gmail.com

**ACCES**



Sortie Meyzieu le Carreau, suivre base nautique municipale

**ANNEXE ZONE DE COURSE**

*(joindre si possible un extrait de carte)*

